

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



M A I R I E
D E
S E R R A V A L

Le vingt novembre deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROISINE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 12

Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 2

Présents : Philippe ROISINE, Pascal CHEVALLEREAU, Stéphane GUYONNAUD Vincent HUDRY-CLERGEON, Jean-Marc JONO, Nathalie MASSART, Julien MICHEL, Philippe MOLON Sarah PAILLOT, Sylvain SOBOTA, Stéphane TISSOT.

Absents (excusés) : Chrystel DEMIZIEUX, Yann HARDY.

A donné pouvoir : Chrystel DEMIZIEUX a donné pouvoir à Nathalie MASSART

Pascal CHEVALLEREAU est nommé secrétaire de séance.

Objet : Indemnité pour un stagiaire dans les différents services de la commune. DEL_11492023.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un collégien a effectué dans les différents services communaux dans le cadre scolaire.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de verser une indemnité à ce stagiaire.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de verser une indemnité de 60 € au stagiaire pour les deux semaines de présence.

Le vingt novembre deux mille vingt-trois,

Le Maire,
Philippe ROISINE.

Le Secrétaire de séance,
Pascal CHEVALLEREAU

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 21/11/2023
- de sa publication le 21/11/2023

Le Maire,
Philippe ROISINE.